



◀ Comtois en folie



◀ Troupe Jehol



◀ Levier : Vainqueurs 2008



LA COURNEUVE LES 24 ET 25 MAI 2008

Invités pour la 4^{ème} fois aux Journées du Cheval de Trait en Seine St Denis, Jean-Noël Boiteux et Martine Maître ont répondu activement à l'invitation avec leurs 2 comtois : Reine des Palles, pouliche de 3 ans et Quidam des Palles, hongre de 4 ans. Pour la 1^{ère} fois, cette année les races de chevaux de trait (Franches-Montagnes inclus), après un tour d'honneur sur le site, ont défilé dans les rues de la Courneuve pour se rendre jusqu'à la mairie où un adjoint au Maire les attendait. La visite de courtoisie terminée, le cortège, escortés par les gardes à cheval, s'est arrêté dans le parc, comme à l'accoutumée. Les activités du dimanche portaient sur l'utilisation : débardage, maniabilité, longues guides et traction étaient au programme. Le soleil au rendez-vous, le public venu nombreux était très enthousiaste devant toutes ces démonstrations !

(Martine Maître, le 4 juin 2008)

Article paru sur le site Internet le 30 mai 2007.



À VENIR ROUTES, FOIRES & SALONS

✘ **Offenburg (Allemagne) et Libramont (Belgique) du 23 au 27 juillet** : 4 représentants de l'ANCTC iront à la rencontre des éleveurs de comtois, et à la conquête de nouveaux adeptes, dans ces deux pays, à l'occasion de la Foire Européenne du Cheval en Allemagne et de la Foire Agricole de Libramont en Belgique.

✘ **La Route du Poisson du 18 au 21 septembre** : après sa 2^{ème} place aux 24 heures du Trait Attelé en Belgique en septembre 2007, l'APTC va essayer de faire au moins aussi bien à l'occasion de la Route du Poisson 2008. Une équipe de 11 paires de Comtois et d'une cinquantaine d'hommes parcourront les quelques 300km de Boulogne sur Mer à Chantilly (routier agréement d'une dizaine d'épreuves spéciales).

✘ **Sommet de l'élevage de Cournon du 2 au 4 octobre** : comme chaque année,

une délégation de comtois (chevaux et éleveurs) sera présente sur ce rendez-vous agricole devenu incontournable.

Pour plus de renseignements : www.sommet-elevage.fr

✘ **Prochains salons où vous retrouverez des éleveurs et des représentants de l'Association Nationale du Cheval de Trait Comtois :**

- **Farma Poznan (Pologne) du 3 au 5 octobre** : pour la deuxième fois, une délégation comtoise participera à ce salon (<http://www.farma.mtp.pl/en>)

- **Equitalyon du 29 octobre au 2 novembre** (www.equitalyon.com).

- **FieraCavalli de Vérone (Italie) du 6 au 9 novembre** : Salon du cheval et des activités équestres, pour la 3^{ème} année, les Comtois font le déplacement (www.fieracavalli.com).

- **Salon du Cheval de Paris du 6 au 14 décembre** : (www.salon-cheval.com).



➔ AFFAIRE À SUIVRE

LA FIVAL : Fédération interprofessionnelle du cheval de sport, de loisir et de travail - est désormais inexistante, elle n'a plus qu'un seul salarié. Il y a eu une opposition à la création d'un collège génétique, ce pour quoi 8 familles s'étaient mises d'accord. Le Conseiller du Ministre, J-A Gauthier, a donc pris acte du désaccord existant dans la filière. La Fival sera donc dissous lors de la prochaine Assemblée Générale, au grand regret du secteur « trait » qui a toujours soutenu la constitution de l'interprofession.

Selon Christophe Sodore, Directeur de la Sous Direction du Cheval, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAP) poursuit sa démarche de soutien à l'élaboration d'un organisme interprofessionnel, dans l'objectif de structurer et de mettre en relation les différents segments de la filière, le dialogue étant difficile entre l'amont et l'aval. Le MAP reste également à l'écoute d'une structuration différente de la filière « cheval ».

Les dossiers de financement du Fonds Eperon passaient jusqu'alors par la Fival, qui émettait un avis, avant d'être présentés au Comité d'engagement. Dorénavant, ils remonteront directement au Comité d'engagement. Or pour la filière trait par exemple, la Fival était bien souvent un appui important pour les dossiers de France TRAIT... Elle espère que la disparition de la Fival ne va pas jouer en sa défaveur. Une redistribution de certains postes au sein du Comité d'engagement devrait avoir lieu ; France TRAIT a déjà fait part au MAP de son souhait d'y siéger.

LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC) : BILAN À MI-PARCOURS

À l'aube de la Présidence française de l'Union Européenne, l'ensemble des Organismes Professionnels Agricoles (OPA) et politiques dressent un état des lieux de l'agriculture française et européenne, et font le bilan de la PAC à mi-parcours. Les principales préoccupations actuelles du monde agricole qui en ressortent sont : les problèmes énergétiques, le prix du lait, l'organisation commune des marchés,

ou encore la prime à l'herbe. Vers quelle situation va-t-on ? Avec quels moyens ? La sécurité alimentaire est l'enjeu prioritaire ! L'année 2009 devra être l'année des propositions des OPA à l'Europe ; 2010 s'engagera la réforme budgétaire de l'Europe (tenant compte de propositions s'il y a eu) pour une mise en place d'une nouvelle PAC en 2013. Selon Joseph DAUL - Député Européen UMP, Président du Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens) et des Démocrates européens, Membre de la Commission de l'Agriculture et du Développement rural - le monde de l'élevage doit être considéré dans sa globalité et non plus par secteur de production : mettre en place une « politique de l'élevage » et une « Interprofession de l'élevage »... Des arguments tels que celui de l'entretien du territoire, de la préservation des ressources naturelles permettraient d'envisager de faire intervenir une partie du 2nd pilier. C'est sur ce volet que les équins ont une carte à jouer importante, mettant en avant les bienfaits de la « mixité du pâturage »... France TRAIT travaille d'arrache pieds sur ce dossier, se rapprochant des filières aux enjeux similaires comme les ovins.

« PMU ET MONOPOLE DES ENJEUX »

Une décision de principe a été prise par l'Etat français : une « ouverture maîtrisée » des jeux est avancée, sur le pari mutuel exclusivement. Le principe d'un maintien de retour à la filière est conservé. La question du mécanisme reste à étudier. Il faut rester prudent dans la modification du système, car les enjeux financiers sont énormes. (Selon Christophe Sodore, Directeur de la Sous Direction du Cheval, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche)

TAUX DE TVA

La Commission Européenne est en train d'étudier tous les secteurs d'activités possédant un taux de TVA réduit (notamment le secteur équin). Il n'y a pas de visibilité actuellement, mais certains éléments sont positifs : une forte mobilisation des professionnels et une bonne prise de conscience par le Ministère des finances. (Selon Christophe Sodore, Directeur de la Sous Direction du Cheval, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche)

LES HARAS NATIONAUX



PARTENARIAT SITA-HARAS NATIONAUX POUR UNE COLLECTE À CHEVAL DES DÉCHETS

Un partenariat pour la collecte des déchets avec des voitures à cheval a été signé entre la société SITA France, filiale de Suez spécialisée dans la propreté urbaine, et les Haras nationaux, ont annoncé mardi ces derniers.

La convention a pour but « de professionnaliser l'usage des équidés dans la collecte des déchets et le nettoyage des villes », selon la même source. Soixante-dix villes françaises, de toutes tailles, font déjà appel au cheval pour des travaux de voirie, d'assainissement ou de transport de personnes, selon des chiffres présentés à l'automne 2007 lors du 5^e congrès des chevaux territoriaux à Trouville-sur-Mer

(Calvados).

Dans un esprit de « développement durable », la collecte hippomobile pourra être proposée à toutes les collectivités, SITA France définissant « les conditions technico-économiques » du procédé et les Haras nationaux créant « des produits des services utilisant le cheval ».

La filiale du groupe Suez et l'établissement public administratif ont ainsi prévu d'établir le dimensionnement et les conditions de l'emploi des équidés pour le nettoyage des villes ou pour la collecte de déchets. Ils dresseront également « le cahier des charges des matériels spécifiques et de la prise en charge des chevaux » puis lanceront une opération-pilote à l'échelle d'une ville.

Source : Hippisme-Mag-t057 ; PARIS, 6 mai (AFP)

LES HARAS NATIONAUX



 les Haras
nationaux

Retrouvez tous les renseignements et formulaires d'inscription sur le site Internet :

<http://www.haras-nationaux.fr/portail/mieux-nous-connaître/les-haras-nationaux-en-region/normandie/index.html>

Tél. : 02 33 12 16 06 ou 02 33 12 16 21

Courriel : harasdupin@haras-nationaux.fr

« LES RENDEZ-VOUS DE L'ATTELAGE », AU HARAS NATIONAL DU PIN DU 16 AU 20 JUILLET 2008

Du 16 au 20 juillet 2008, les Rendez-vous de l'attelage se déroulent au Haras national du Pin dans le Parc du Hautbois. Toutes les disciplines d'attelages seront représentées : du Concours International d'Attelage (CAI-A et CIAT) à la randonnée attelée.

Le Haras national du Pin devient la capitale internationale de l'attelage et donne rendez-vous à tous les amateurs d'attelage et à tous ceux qui souhaitent découvrir cette pratique dans un cadre prestigieux et dans un contexte de compétition de haut niveau et de loisir.

Le renommé CAI-A attend pour cette nouvelle édition plus de 130 attelages de 11 nations différentes. Les meilleurs meneurs internationaux d'attelage à 1, 2 ou 4 chevaux et 1, 2 ou 4 poneys concourent au plus important des concours internationaux

organisés en France pour la sélection des Championnats du Monde des chevaux en paire à 1, 2 ou 4 chevaux.

Pour la première fois en Europe, ce week-end en Normandie rassemble à la fois CAI-A, concours international d'attelage de tradition, concours de jeunes chevaux, championnats d'utilisation, ventes de chevaux d'attelage, randonnées. Des animations pour toute la famille seront proposées le samedi et le dimanche : numéros équestres présentés par l'artiste Myriam, espace de jeux pour les enfants, baptêmes en calèche, marché du terroir, village d'exposants, restauration, visite du Haras national, découverte des voitures hippomobiles sans oublier les "Jeudis du Pin" qui accueilleront le 16 juillet les attelages à 4 chevaux du CAI-A !



Viande

LA FILIÈRE VIANDE CHEVALINE SE DÉFEND PLAIDOYER SIGNÉ FNC-INTERBEV EQUINS

Suite aux nombreuses attaques subites ces derniers mois, la filière Viande Chevaline se défend...



La FNC rappelle en premier lieu que la viande chevaline est un patrimoine culinaire français, acheté tous les ans par 18% des foyers. La promotion et le développement de nouveaux marchés, grâce à INTERBEV Equins, a permis une augmentation de la consommation de 3% en 2007. Sa production est donc la réponse à une demande de nos concitoyens.

De plus, les conditions de production répondent aux exigences françaises et européennes en terme de respect du bien-être animal et de sécurité sanitaire. L'arsenal juridique français permet notamment de dénoncer les actes de maltraitance et de punir les fautifs par des peines allant jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30.000 € d'amende.

La FNC affirme que la production de viande chevaline est nécessaire au maintien de la biodiversité (concernant notamment des races considérées comme menacées de disparition par l'Union européenne), mais aussi au développement durable.

La FNC tient par ailleurs à souligner que

tout propriétaire peut exclure son cheval de l'abattage à des fins alimentaires. Cette information figure sur les papiers du cheval, et tout choix d'exclusion est définitif. Les chevaux abattus en France le sont donc avec l'accord de leurs propriétaires successifs.

La FNC souligne également que la fermeture des abattoirs d'équidés à des fins alimentaires aux Etats Unis en 2007 a d'ores et déjà des conséquences désastreuses en terme de bien-être animal.

Quant à l'euthanasie généralisée demandée par certains, il a été montré qu'elle serait une alternative utopiste et écologiquement dangereuse. Enfin, le coût annuel de la retraite généralisée des équidés s'élèverait au 1/3 du chiffre d'affaire annuel des chevaux de sport, de loisir et de travail en France. Cette piste n'apporte, par ailleurs, aucune garantie en terme de respect du bien-être animal.

Pour conclure, si la FNC a défendu la reconnaissance agricole du cheval, ce n'est pas un hasard. Cette reconnaissance permet en effet aux éleveurs d'optimiser leurs conditions d'exercice et de développer



de la valeur ajoutée (notamment grâce à un taux réduit de TVA). Cet ensemble est indispensable au maintien d'un environnement favorable au bien-être de leurs chevaux.

La FNC travaillera donc toujours, aux côtés des syndicats d'éleveurs, de bouchers, de grossistes, d'abatteurs pour permettre :

- * à ceux qui apprécient ce produit d'en trouver dans des conditions sanitaires qui leur sont garanties ;
- * à ceux qui en produisent de continuer à en produire dans des conditions respectueuses de la législation en vigueur, qu'elle soit nationale ou communautaire ;
- * à ceux qui ne veulent pas que leur animal passe dans la filière viande chevaline d'avoir des garanties sur la fin de vie de leur animal.

Pour plus d'informations, consultez :
« La Viande Chevaline : un patrimoine, juridiquement encadré, indispensable à la filière cheval », disponible en libre accès sur www.fnc.fnsea.fr .

JAPON : 1^{ERS} ÉCHOS DE LA VISITE DE L'AN PASSÉ

L'an passé, une délégation française composée de représentants de France TRAIT, l'UNIC, et Franche Comté Animaux, s'était déplacée au Japon pour rencontrer les acteurs de la filière équine locale, et notamment des éventuels partenaires pour le marché de la viande chevaline. Elle était revenue avec des contacts sérieux, et des promesses de collaboration. Début mai dernier, les japonais ont fait savoir qu'ils souhaitaient effectivement travailler avec nous, dans un premier temps pour de l'import de chevaux de trait (vivants) essentiellement Percherons, Bretons et Ardennais. France TRAIT, l'UNIC et Franche-Comté Animaux travaillent ensemble pour essayer de répondre au mieux à cet appel, et pour pouvoir éventuellement leur proposer ensuite des carcasses, et pourquoi pas envisager du Comtois... Affaire à suivre...



Lait de jument

LA MISE EN PLACE D'UNE FILIÈRE « LAIT DE JUMENT COMTOISE » : LA TRAITE A COMMENCÉ !

Pomme, Praline 91 et Qarine de Soyria en sont encore toutes émues ! Leurs jolies mamelles sont les premières mamelles de comtoises sujettes à tant de convoitises... Depuis le 19 mai 2008, ce n'est plus seulement les poulains qui se penchent sous le ventre de leurs mères mais également nos trois éleveurs téméraires ayant intégré le programme expérimental de « développement d'une filière lait de juments comtoises ».

« La première traite du matin s'est très bien passée » et « finalement on appréhendait plus que nos juments » expliquent Annie Humbert et Véronique Gavat après la première traite. Depuis le 19 mai, les familles Humbert, Gavat et Roland ont entamé leur première campagne laitière. Les juments ont mis bas en début de printemps et les poulains ont profité seuls de leur mère durant 6 à 8 semaines. Passée cette période, les juments ont été mises à la traite et continuent d'allaiter leur produit.



Les poulains sont écartés le temps des deux traites quotidiennes. Des poulains qui seront par voie de conséquence extrêmement dociles.

« Il nous faut prendre nos marques et acquérir de nouveaux gestes » précise Jacques Roland. En effet, une jument ne donne pas son lait aussi facilement qu'une vache. La traite des juments et la manipulation de leur lait constitue un véritable savoir faire qu'il va falloir acquérir et perfectionner.

L'année 2008 est une année cruciale dans le projet « lait de juments comtoises » (projet soutenu par la Région Franche-Comté et le Fonds EPERON). C'est une année test tant au niveau de la production en élevage qu'au niveau de la transformation et valorisation du lait. En effet, tous les acteurs du projet ; l'ANCTC, les trois éleveurs, les Chambres d'Agriculture Régionale et du Doubs, les ENIL de Poligny et Mamirolle, l'INRA de Poligny, Actilait et la société La Tanière, tous s'affairent autour du précieux lait de jument. L'objectif est d'une part de suivre et d'orienter la production de lait de manière à tester la rentabilité de l'atelier lait de jument et d'autre part de tester différentes pistes de valorisation et transformation du lait de jument.

Le lait de jument bénéficie de bien des attentions et posséderait de nombreuses vertus. Cependant aucune donnée scientifique n'existe pour appuyer ces « n-dit » à tel point qu'on ne connaît même pas les caractéristiques technologiques de ce lait. Il n'en fallait pas plus pour que nos chercheurs francs-comtois se lancent eux aussi dans l'aventure. Le lait produit va donc être analysé et testé tout au long de l'année en laboratoire. A quand le fromage au lait de jument comtoise ?



Un lait manipulé avec précaution



La traite des juments : tout un art

Souhaitons donc à nos éleveurs et nos chercheurs beaucoup de réussite. Si ce dispositif s'avère intéressant, il pourrait bien être étendu plus largement sur le territoire franc-comtois. Préparez-vous à trouver d'ici peu une nouvelle gamme de cosmétique au lait de juments comtoises de chez La Tanière...

Caroline Chevassus,
Chambre Régionale d'Agriculture

ÉTUDE TAUX DE CONSANGUINITÉ

Cette étude porte sur 83 609 animaux. Avant 1986, le taux de consanguinité était très bas (de l'ordre de 0.1 %). Depuis 1986, l'enregistrement systématique dans la base SIRE des origines et sa fiabilité ont fait que ce taux a été multiplié par 6. 6.25 % est le taux à ne jamais dépasser, mais reste une limite dangereuse qui entraîne déjà une dégénérescence des descendants. Pour exemple, des tares létales apparaissent de façon répétitives sur des poulains boulonnais où le taux de consanguinité dans la race est de 6.75 %.

Autre exemple chez les bovins, en race Montbéliarde le taux de consanguinité est de 4 % et en race Prim Holstein il est de 5 % où il engendre une perte de 25 kg de lait par génération.

50 % des gènes actuels présents en race boulonnaise sont issus de seulement 6 ancêtres, en race Grand Noir du Berry, 50 % des gènes actuels sont issus de seulement 11 ancêtres, alors qu'en race comtoise 50 % des gènes actuels sont issus de 39 ancêtres différents. Remarque : on peut se poser la question de la présence de liste et de balzane quand on sait que la race a conservé 6.75 % des gènes de l'étalon Figaro.

Le taux de consanguinité en race comtoise reste stable car malgré une forte augmentation des naissances le nombre d'étalons a augmenté dans les mêmes proportions. De plus la durée d'utilisation des étalons reste courte, la Race a une vraie zone d'extension (sur 80 départements) impliquant une dispersion des lignées et des reproducteurs.

Enfin 35 % des saillies d'étalons comtois sont effectuées en croisement et le nombre de descendants par année de saillie n'excède pas 10 poulains par étalon pour 80 % des étalons en activité. Une projection à l'échelle des dix prochaines années indique que le taux de consanguinité n'atteindra pas 2 % si la gestion de la race reste la même.

(D'après la présentation des résultats de l'étude menée par Hélène Michel, faite par Gilles Sornay - Haras nationaux, lors de l'Assemblée Générale de l'ANCTC le 13 fev. 2008).

MÈRES ADOPTIVES ET QUALITÉS MATERNELLES

Tout le monde sait à quel point il est souvent difficile de faire adopter un poulain par une jument, tant dans l'espèce équine, les liens qui unissent la mère et son foal sont forts. Pourtant les éleveurs savent combien la solidarité peut sauver un poulain, mais malgré toute leur bonne volonté, c'est encore la jument adoptive qui décide. Nous savions déjà que les juments comtoises adoptaient assez « facilement » des poulains et une pouliche de 3 ans nous avait déjà démontré en Août 1999 au concours de Baume les Dames (Doubs) que quelque soit l'espèce de l'adopté elle faisait preuve d'une grande tolérance vis à vis des petits, puisqu'elle s'était présentée suitée de 2 veaux montbéliard. L'année 2007 nous a confirmé ces états de fait puisque j'ai eu l'occasion de juger en concours de modèle et allures 3 juments suitées de 2 poulains. L'une était suitée de ses jumeaux, les 2 autres étaient suitées de leur poulain et d'un « adopté ». Mais nos juments ne se sont pas arrêtées à nous étonner sur

les concours, elles l'ont fait aussi dans la presse locale puisque l'une d'entre elles a adopté un veau montbéliard. Plutôt que de faire de longues proses, je préfère vous les présenter, il s'agit de :

✘ **Prunelle de Vevant** (par Luron 62 et Ethiopie par Aragon du Cret), vue au concours d'Étalans (Doubs) et appartenant à Monsieur Christian BOISTON d'Étalans,

✘ **Prunelle du Clos 2** (par Honneur et Hotesse par Uruguay), vue au concours de Morteau (Doubs) et appartenant à Monsieur Eric Monney de Montlebon,

✘ **Kaoma 10** (par Felin du Guinot et Belinda par Turbulent), vue au concours de Pontarlier (Doubs) et appartenant à Madame Sylvie SALVI de Levier,

✘ **Maika 4** (par Iris et Flicka par Bijou), appartenant au Gaec Lime d'Ouvans.

Ces images représentent les qualités maternelles de nos juments comtoises, tant dans le caractère que dans la production laitière. (Gilles Sornay, Responsable de Pôle au Haras national de Besaçon).



Punelle de Vevant et ses jumeaux nouveaux-nés - le 14 juin 2007



Punelle de Vevant au rappel du concours - le 14 août 2007



Les jumeaux de Prunelle de Vevant en février 2008 : Trouvère de Vevant et Trobadour de Vevant ont bien « poussé ».



TÉMOIGNAGE : QUALUNE

« Je m'appelle Qualune de Sari. Je suis une jeune pouliche comtoise de 3 ans. Je vis dans le Berry et partage le pré avec une autre comtoise, Joconde qui a 10 ans. Je fais la joie de mes maîtres Yves et Sylvie Bourdin car je suis arrivée 1^{ère} à la finale des concours d'utilisation (sur 22 participants) de la région Centre à Mondoubleau le 27 octobre 2007. Je me sentais pourtant bien petite parmi les percherons, bretons et deux autres comtoises... Si j'aime faire plaisir à mon meneur dans la maniabilité et le dressage, je sais aussi débarder, herser les prés dans le calme. Joconde, elle, a fini 6^{ème} ex-aequo au championnat de France d'attelage des concours-club (sur 39 concurrents) à Lamotte-Beuvron en juillet 2007 ! Tous les 4, nous formons une équipe complice et dynamique. »

Le 23 novembre 2007 ; Yves et Sylvie Bourdin - La Mornetterie - 18310 Dampierre-en-Graçay - 02 48 71 45 17 / Article transmis via le Syndicat d'Élevage du Cheval Comtois du Centre - Quai Pluviose - 18200 St Amand Montrond - 02 48 96 17 36



Princesse du Clos et « ses » poulains en pâture à la frontière Suisse.



Kaoma suitée de Teddy et Ti Prince au concours de Pontarlier. Teddy et Ti Prince ont été vendus ensemble en Charente Maritime, le nouveau propriétaire n'ayant pas voulu les séparer.



Photo exceptionnelle, Maika et « son » veau en pâture à Ouvans (25)

DU « SKI-JOERING » À CUVIER (25)

Rainette, Lolita et Légende : ces trois juments comtoises ont fait des heureux cet hiver. Si la hauteur de neige n'a jamais été importante, il a neigé souvent et le terrain gelé était propice au ski joering.

Attention il faut quand même savoir tenir sur des skis et les débutants ont effectué quelques belles chutes spectaculaires mais toujours sans gravité. Les comtoises se sont défoulées avec plaisir et sans contraintes, obéissant à la voix, pour le bonheur des skieurs !

Jules Vacelet



UN COMTOIS BRILLE SUR LES CARRÉS DE DRESSAGE



Aussi insolite que cela puisse paraître, Lutin 51 (Houblon), hongre Trait Comtois de 9 ans, s'est confronté à Quincey (70) le 13 avril puis à Levier le 1^{er} juin aux Selles-Français et autres habitués des carrés de dressage. Vainqueur de 2 épreuves (Ama3 préliminaire et Ama2), il se classe 2^{ème} et 3^{ème} dans les autres, après avoir brillamment réalisé les changements de pieds en l'air, galop à faux, galop moyen, pas allongé, etc. Mais ses capacités ne s'arrêtent pas là : il travaille régulièrement en Haute Ecole, maniant à merveille cabriole, cabré ou croupade et a permis à son jeune cavalier et propriétaire, Benjamin CANNELLE (20 ans, de Villers-sous-Chalamont – Doubs), de passer son Galop 8 de dressage l'an dernier. Pour cette année, ils préparent ensemble le BPJEPS. Futur moniteur d'équitation, Benjamin ne troquera pas son cheval de trait pour un cheval de selle, bien au contraire ! Ses objectifs avec Lutin sont de continuer à évoluer sur les concours officiels de dressage, monter le plus haut possible en Haute Ecole, et continuer les spectacles équestres à travers l'Europe, en particulier avec la Troupe Jehol. Après 6 ans de travail complice avec Benjamin, Lutin est devenu un cheval performant dans de nombreuses disciplines.

LE DÉBARDAGE DU BOIS À CHEVAL, UNE PRATIQUE ANCESTRALE POUR UN ENVIRONNEMENT MODERNE

Source : Agence France Presse
27/03/08 LE PLESSIS-TRÉVISE (Val de Marne)



Le débardage du bois à cheval, une pratique ancestrale alliée à des outils modernisés, se développe en France dans le souci de la régénération de forêts préservées des agressions de la traction mécanique, selon les professionnels. «Le débardage avec des chevaux est par nature une démarche de développement durable», explique Jean-Baptiste Ricard au travail dans la forêt du Plessis-Trévisse (Val-de-Marne). Depuis 1996 il sillonne la France avec Hérís, son complice de race comtoise âgé de 13 ans à la longue crinière blonde.

Dressé par son propriétaire dès l'âge de 22 mois, Hérís peut passer dans les petits sentiers et dans les sapinières étroites sans faire de dégâts. L'étalon est capable de travailler dans des reliefs difficiles d'accès aussi bien qu'en zones humides sans s'enliser ni creuser d'ornières, contrairement aux engins motorisés. «Les chevaux ne

tassent pas le sol, n'écrasent pas les jeunes pousses, ne rejettent pas de substances polluantes et ne produisent pas de nuisances sonores. Ils ne dégradent pas les chemins forestiers et les routes avoisinantes», affirme Jean-Baptiste Ricard, qui met en exergue «une solution économique viable et écologique à l'entretien des forêts». «Le cheval est le moteur du débardeur», ajoute celui qui se veut «jardinier de la forêt». Il profite de la sympathie inspirée par son compagnon équin pour expliquer aux promeneurs les avantages du débardage à cheval. Il leur propose de participer, à leur niveau, «au bien-être de la forêt afin de lui assurer un avenir». «En milieu forestier, le principal critère reste le plus souvent l'aspect financier direct, alors que les coûts indirects liés à la mécanisation sont rarement pris en compte», stipule M. Ricard. Parmi ceux-ci, il cite notamment les éclaircies systématiques, les blessures infligées aux arbres, l'orniérage, le tassement des sols, la réfection des chemins défoncés.

«Entre 1950 et 1960, on dénombrait entre 15.000 et 30.000 chevaux qui travaillaient en forêt puis le tracteur et les porteurs motorisés ont pris peu à peu leur place. Malgré tout, le cheval n'a pas totalement disparu et depuis une dizaine d'années plusieurs centres de formations mettent à leur programme la traction animale et le débardage», précise cet amoureux de la nature qui constate avec bonheur une reprise dans ce domaine, avec quelque 25 professionnels en exercice.

Signe d'un renouveau de la profession, Jean-Baptiste Ricard et son associé organisent des stages de formation au débardage, en liaison avec l'association Equiterra, qui milite pour le retour du cheval dans les villes et les campagnes. L'un de ses projets est de doter Beauvais (Oise) de la plus grande cavalerie municipale de France.

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ, LES 4 ET 5 SEPTEMBRE

★ Les Universités d'été des 4 et 5 septembre prochains à Beauvais (60), organisées par l'Association Equiterra, auront pour thèmes :

- le bien-être du animal et le cheval de travail
- le cheval de trait et le développement durable

Elles sont ouvertes à tous (professionnels ou non).

Alain Bougrain Dubourg et Monsieur Hervieu (sociologue, ancien Président de l'INRA) y participeront, ainsi que des représentants du Syndicat National des Cochers et Utilisateurs Professionnels d'Animaux Attelés (contact SNCP : Nathalie Renaud, Présidente : 03.81.46.36.41 ; Info.cocher@club-internet.fr ; www.syndicatdescochers.info).

POUR EN SAVOIR PLUS : Association Equiterra, Maison de l'Agriculture - Rue Frère Gagne - BP 40463 - 60021 Beauvais cedex

Source : Infos Cochers, mai 2008

LES AUTRES OUTILS ET PRODUITS DÉRIVÉS TOUJOURS D'ACTUALITÉ, POUR VOUS ÉLEVEURS

★ Le site Internet www.chevalcomtois.com : programme et comptes-rendus des manifestations, concours, réunions importantes ; mais aussi « Les chevaux à vendre » (page qui a de plus en plus de succès), etc. Si vous constatez un problème, une erreur ou si vous voulez annoncer un évènement autour du cheval comtois, n'hésitez pas à nous contacter !

★ **Les objets promotionnels :** la parka pour cet hiver, la casquette et la cravate pour les concours de cet été, ou encore le stylo, l'autocollant et le poster des robes ; autant de produits qui vous permettront de montrer que vous êtes fier d'être éleveur de Comtois ! Vous retrouverez tous les produits Comtois sur notre site Internet : Goodies - la boutique.

APPELS À TOUS LES PRESTATAIRES DE SERVICES AVEC DES COMTOIS

Vous êtes prestataire de services en agriculture, vigne, débardage ou encore dans les villes, parcs et jardins, etc., à temps complet ou à temps partiel, faites vous connaître dès à présent auprès de Marie de Broca à l'Association Nationale du Cheval de Trait Comtois ! Nous souhaitons pouvoir communiquer sur les personnes utilisant régulièrement (et sérieusement, cela va de soit) les chevaux comtois dans le cadre de l'entretien du paysage et des zones sensibles, de l'animation locale, du tourisme, etc. Ce petit référentiel, réactualisé régulièrement, et interne à l'ANCTC, nous permettra de vous renvoyer les demandeurs de ce genre de services.

NOUVELLES FICHES « TECHNIQUE » TANT ATTENDUES !

Depuis 3 ans maintenant, tout nouvel adhérent à l'Association Nationale du Cheval de Trait Comtois reçoit un Classeur d'élevage, agrémentés de fiches de présentation de l'association, du règlement du stud-book et des premières fiches techniques. Malheureusement le temps nous a manqué ces 2 dernières années pour vous en envoyer d'autres. En voilà 4 sur le thème de la « REPRODUCTION – Le poulinage ». Rangez les précieusement dans votre classeur. Et soyez patient, d'autres viendront au prochain numéro des Echos du trait comtois !

ADHÉSION ET INSCRIPTIONS RAPPEL AU PROGRAMME D'ÉLEVAGE 2008

1) **Adhésion à l'Association Nationale du Cheval de Trait Comtois : annuelle**

- se fait chaque année, une par éleveur
- pour 2008, le montant est de 20 €

2) **Inscription au PE : une seule fois dans la vie d'un cheval !**

- si vous êtes adhérent à l'association, l'inscription coûte 15 € par cheval
- sinon, elle revient à 30 € par cheval.

Nous sommes en permanence à la recherche d'informations et d'anecdotes sur nos Comtois, leurs utilisations et leurs participations à des concours, manifestations, etc. Alors **pensez à nous faire parvenir vos témoignages** (agrémentés de photos) ! Nos prochains bulletins et notre site Internet n'en seront que plus intéressants et vous contribuerez ainsi à la promotion de votre race.

AINSI POUR TOUTES INFORMATIONS À COMMUNIQUER OU RECHERCHE DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ :

Association Nationale du Cheval de Trait Comtois

52, Rue de Dole - BP 1919 - 25 020 Besançon Cedex

Fax : 03 81 41 01 00

E-mail : anctc@chevalcomtois.com • Site : www.chevalcomtois.com

► **Marina Petit (Secrétariat) :**

Tél : 03 81 52 50 45

(le matin uniquement)

marina.petit@haras-nationaux.fr

► **Marie de Broca**

(Chargée de suivi de filière) :

Tél : 03 81 52 50 46

mariedebroca@chevalcomtois.com

Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté

► **Caroline Chevassus**

Valparc - Espace Valentin Est

25 048 Besançon Cedex

Tél : 03 81 54 71 65

Fax : 03 81 54 71 54

E-mail : cheval-comtois@franche-comte.chambagri.fr

